PRÉSENTATION DE L'OFFRE ASSURANCE CYBER

POUR L'E.C.R. DES PAYS DE LA LOIRE
GENERALI PROTECTION NUMÉRIQUE

L'Enseignement Catholique Régional des Pays de la Loire a fait appel à **RESCO Courtage**, courtier en assurance, spécialisé dans les risques Sûreté et Cyber, basé à Saint-Herblain (44) et a retenu la solution négociée auprès de la compagnie d'assurance **GENERALI**.

Cette offre « **Generali Protection Numérique** » a été négociée par **RESCO Courtage** pour le compte de L'Enseignement Catholique Régional des Pays de la Loire dans le cadre d'un groupe de travail composé des membres des services de l'URADEL, des représentants des chefs d'établissements et des responsables informatiques des établissements.

Generali France est une filiale du groupe Generali, l'un des principaux groupes mondiaux d'assurance et de services financiers.

Par sa solidité financière, sa dynamique d'innovation mais aussi son implantation historique dans l'Hexagone, Generali France compte parmi les principaux assureurs du pays et figure parmi les leaders en Europe.

L'engagement en faveur du développement durable est l'un des leviers de la stratégie du groupe, qui s'est classé parmi les 100 entreprises les plus durables du monde, selon le classement «2020 Global 100 Most Sustainable Corporations» de Corporate Knights.

RESCO Courtage est la première société de courtage en assurance en France exclusivement dédiée à la prévention et la couverture des risques Sûreté, Sécurité & Cyber.

L'accompagnement par un courtier spécialisé au contact des acteurs de la cyber sécurité, a permis de mettre en œuvre une solution globale intégrant une assistance en gestion de crise cyber et des garanties d'assurances spécifiques.

Les avantages de l'offre négociée :

- Un parcours de souscription simplifié
- Une tarification privilégiée réservée aux établissements de l'Enseignement Catholique Régional des Pays de la Loire
- Une assistance immédiate, gratuite et sans franchise
- Un accompagnement, un suivi technique et administratif des dossiers et des sinistres par une équipe spécialisée et dédiée chez RESCO COURTAGE

L'OFFRE GENERALI
PROTECTION NUMÉRIQUE

QUELLES GARANTIES POUR QUELLES PROTECTIONS ?

Avec Generali Protection Numérique, vous disposez d'une couverture dédiée aux conséquences des risques numériques.

Les garanties Dommages et Pertes vous couvrent pour les incidents numériques que vous subissez et leurs conséquences sur votre activité.

Les garanties Responsabilité Civile vous apportent une sécurité complémentaire si ces incidents impactent des tiers, vos clients et vos fournisseurs par exemple.

Les garanties optionnelles Fraude couvrent les frais engagés et pertes diverses suite à une fraude informatique, téléphonique et suite à une usurpation d'identité.



DOMMAGES ET PERTES

- Frais d'expertise informatique.
- Frais de reconstitution de données.
- Frais de notification.
- Frais de monitoring.
- Frais en cas d'atteinte à la réputation numérique.
- Frais en cas de tentative de cyber-extorsion.
- Pertes d'exploitation et/ou frais supplémentaires.



RESPONSABILITÉ CIVILE

- Atteinte aux données des tiers que l'entreprise détient.
- Dommages causés suite à l'atteinte des systèmes informatiques de l'assuré.
- Enquête réglementaire/ administrative.
- Publication numérique.



OPTIONS FRAUDE

- Fraude informatique.
- Fraude téléphonique.
- Usurpation d'identité.

LES POINTS FORTS DE L'OFFRE

GLOBALITÉ

Une solution complète face aux risques numériques, qu'ils soient issus d'un acte malveillant ou d'une erreur humaine.

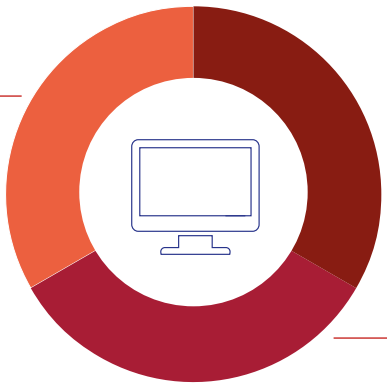

ACCOMPAGNEMENT ET RÉACTIVITÉ

Un accompagnement 24 h/24 pour une résolution efficace des incidents.

SAVOIR-FAIRE

Un réseau de professionnels en sécurité informatique à votre disposition dans toute la France.

QUELQUES EXEMPLES DE TARIFICATIONS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS GARANTIS		PRIME TTC
200 000 €	Dommages Responsabilité Civile Fraude Informatique Usurpation d'identité	100.000 € 500.000 € 25.000 € 100.000 €	**506 €**
1 200 000 €	Dommages Responsabilité Civile Fraude Informatique Usurpation d'identité	200.000 € 1.000.000 € 25.000 € 100.000 €	**802 €**
3 000 000 €	Dommages Responsabilité Civile Fraude Informatique Usurpation d'identité	200.000 € 1.000.000 € 25.000 € 100.000 €	**898 €**
5 000 000 €	Dommages Responsabilité Civile Fraude Informatique Usurpation d'identité	250.000 € 1.000.000 € 25.000 € 100.000 €	**1.309 €**
7 500 000 €	Dommages Responsabilité Civile Fraude Informatique Usurpation d'identité	250.000 € 1.000.000 € 25.000 € 100.000 €	**1.563 €**

LE PROCESSUS DE SOUSCRIPTION

1. Compléter le formulaire « demande de devis » par l'établissement
2. Envoi de la demande à **offre-ecr@resco-courtage.com**
3. Analyse des réponses et validation par RESCO Courtage avec l'établissement
4. Édition et envoi du devis par RESCO Courtage à l'établissement
5. Validation et signature du projet par l'établissement
6. Retour du projet signé et du RIB de l'établissement à RESCO Courtage
7. Émission et envoi des pièces contractuelles par RESCO Courtage

RESCO Courtage se tient à l'entière disposition des établissements de L'Enseignement Catholique Régional des Pays de la Loire pour les accompagner dans l'expression du besoin d'assurance cyber et répondre à l'ensemble de leurs interrogations sur toutes les phases du processus.









Coordonnées de Resco Courtage

Mail dédié aux établissements : **offre-ecr@resco-courtage.com**
Ligne directe : **02 55 07 01 24**
Adresse : 1 rue Guglielmo Marconi 44800 saint herblain
Orias : 1800 1433 - rcs nantes 835 198 565
Site web : **www.resco-courtage.com**
Profil linkedin : **https://www.linkedin.com/company/resco-courtage**